

5 octobre 2012

Chers députés, vos arbres sont plantés!

En cette première semaine d'octobre 2012, les 263 arbustes que Forêt Valais, l'association des propriétaires forestiers valaisans, avait offerts à tous les députés, et aux conseillers d'Etat lors de la session du Grand Conseil de septembre ont été plantés.

Dans l'ensemble, 10'000 jeunes arbres ont été plantés dans la région qui avait été incendiée en avril 2011 en dessus de Viège. Dans la partie inférieure, il s'agit principalement de chênes pubescents et d'alisiers blancs alors que dans la partie supérieure, se sont surtout des épicéas ainsi que des sapins. Au printemps prochain, viendront s'ajouter à ces jeunes arbres quelques mélèzes. Dans les ravines des saules et des bouleaux seront privilégiés : ils grandissent vite et devraient stabiliser rapidement ces endroits qui sont souvent propices aux laves torrentielles.

Les arbres brûlés? Ils resteront là. Même morts et noircis, ils nous protègent quand même un peu. Tant que l'arbre a son système racinaire, il retient le sol, même si, sans feuillage, rien ne réduira l'impact des précipitations. Ils protègent également les jeunes pousses qui sont souvent plantés juste en aval d'une souche ce qui leur permet de ne pas être endommagé par des chutes de pierre, des coulées de boue ou des avalanches.

Qui observe attentivement la forêt verra vite que au niveau des bords des surfaces brûlées, de jeunes arbres vont vite repeupler la zone sinistrée grâce aux graines disséminées par des arbres ayant échappé au feu. Mais plus loin dans le centre de la zone d'incendie, il faudrait encore des décennies pour que de jeunes arbres puissent prendre racine sans un coup de pouce. La nature sait pourtant s'y prendre, les plaies causées par des incendies se refermeront de toute manière. Le problème est le temps que cela prendrait. La nature n'a pas besoin de nous, par contre nous dépendons fortement d'elle pour la protection de nos villes et nos villages dans les régions de montagne. Par cette plantation, l'Homme peut donc accélérer ce processus naturel de repeuplement de 20 à 30 ans.

Pour de plus amples informations :

Christina Giesch – chargée d'affaires Forêt Valais ☎ 077 409 43 42 christina.giesch@foretvalais.ch